

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission 28-mai-2015

Date de révision 01-nov.-2018

Version 5

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Code du produit

SAC013

Nom du produit Nickel-Titanium Base Alloys

Synonymes Tous les alliages massifs en nickel-titane (Produit # 490)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Fabrication de produits en alliage

Utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<u>Fabricant</u>

ATI, 1000 Six PPG Place, Pittsburgh, PA 15222 USA

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: +1-703-741-5970

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Peut provoquer une allergie cutanée Susceptible de provoquer le cancer

Risque avéré d'effets graves pour les voies respiratoires à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation



Aspect Diverses formes pour le produit État physique Solide Odeur Inodore sous forme massive

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Utiliser l'équipement de protection individuel requis Porter des gants de protection

Conseils de prudence - Intervention

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3 Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Lorsque le produit est soumis à soudage, combustion, fusion, sciage, brasage, broyage, bufflage, polissage ou tout autre processus similaire générateur de chaleur, les particules et/ou émanations atmosphériques potentiellement dangereuses suivantes peuvent être générées:: Dioxyde de titane, un cancérogène du Groupe 2B selon le CIRC, Le pentoxyde de vanadium (V2O5) affecte les yeux, la peau, le système respiratoire. Les émanations de zinc, de cuivre, de magnésium ou de cadmium peuvent provoquer la fièvre des fondeurs.

Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Synonymes

Tous les alliages massifs en nickel-titane (Produit # 490).

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique
Nickel	231-111-4	7440-02-0	35-60
Titane	231-142-3	7440-32-6	20-50
Hafnium	231-166-4	7440-58-6	0-40
Niobium	231-113-5	7440-03-1	0-20
Cuivre	231-159-6	7440-50-8	0-15
Vanadium	231-171-1	7440-62-2	0-10
Fer	231-096-4	7439-89-6	0-6
Bore	231-151-2	7440-42-8	0-1

Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation En cas d'inhalation de quantités excessives de fumée, d'émanations ou de particules

pendant la transformation, transporter la victime extérieure et consulter un professionnel de

santé qualifié.

Contact cutané En cas de réactions allergiques cutanée, consulter un médecin.

Contact oculaire Traiter les éventuelles particules entrant en contact avec les yeux pendant la transformation

comme tout autre corps étranger.

Ingestion Voie d'exposition peu probable.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Risque présumé d'effets gastro-intestinaux aigus en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Produit non inflammable sous forme distribuée, inflammable en tant que particules ou morceaux finement divisés résultant de la transformation de ce produit. Isoler les grands feux et laisser brûler. Étouffer les petits feux de sel (NaCl) ou de la classe D poudre sèche extincteur.

Moyens d'extinction appropriés

Ne pas projeter d'eau sur le métal en combustion, risque d'explosion. Ce caractère explosif est dû à l'hydrogène et à la vapeur générés par la réaction de l'eau avec la matière en combustion

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Chaleur intense. Une matière très fine de surface importante résultant du broyage, du bufflage, du polissage ou de transformations similaires de ce produit peut s'enflammer spontanément à température ambiante. AVERTISSEMENT : les particules fines résultant du broyage, du bufflage, du polissage ou de transformations similaires de ce produit peuvent former des mélanges combustibles poussières-air. Tenir les particules à l'écart de toutes les sources d'ignition, y compris la chaleur, les étincelles et les flammes. Empêcher toute accumulation de poussières pour réduire au minimum le danger d'explosion de poussières.

Produits de combustion dangereux

Dioxyde de titane, un cancérogène du Groupe 2B selon le CIRC. Le pentoxyde de vanadium (V2O5) affecte les yeux, la peau, le système respiratoire. Les émanations de zinc, de cuivre, de magnésium ou de cadmium peuvent provoquer la fièvre des fondeurs.

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie.

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Pour les secouristes

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne s'applique pas au produit sous forme massive.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinementNe s'applique pas au produit sous forme massive.

Méthodes de nettoyageNe s'applique pas au produit sous forme massive.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Une matière très fine de surface importante résultant du broyage, du bufflage, du polissage ou de transformations similaires de ce produit peut s'enflammer spontanément à température ambiante. AVERTISSEMENT : les particules fines résultant du broyage, du bufflage, du polissage ou de transformations similaires de ce produit peuvent former des mélanges combustibles poussières-air. Tenir les particules à l'écart de toutes les sources d'ignition, y compris la chaleur, les étincelles et les flammes. Empêcher toute accumulation de poussières pour réduire au minimum le danger d'explosion de poussières.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Tenir les copeaux, les tournures, les poussières et autres petites particules à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique).

Matières incompatibles

Se dissout dans l'acide fluorhydrique, S'enflamme en présence de fluor. En cas de chauffage au-dessus de 200 °C, réagit de façon exothermique avec les substances suivantes: Chlore, bromine, halocarbons, Tétrachlorure de carbone, carbon tetrafluoride, freon.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Nickel 7440-02-0	-	STEL: 1.5 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	Skin
Titane 7440-32-6	-	-	-	-	-
Hafnium 7440-58-6	-	-	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³	-
Niobium 7440-03-1	-	1	-	-	-
Cuivre 7440-50-8	-	STEL: 0.6 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³ TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m³ TWA: 1 mg/m³ STEL: 2 mg/m³	TWA: 0.2 mg/m³ TWA: 1 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m³ Ceiling / Peak: 0.2 mg/m³
Vanadium 7440-62-2	-	-	-	-	Skin
Fer 7439-89-6	-	-	-	-	-
Bore 7440-42-8	-	-	-	-	-
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Nickel 7440-02-0	-	TWA: 1.5 mg/m ³	-	TWA: 1 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³	TWA: 0.05 mg/m ³
Titane 7440-32-6	-	-	-	-	-
Hafnium 7440-58-6	-	TWA: 0.5 mg/m ³	-	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³
Niobium 7440-03-1	-	-	-	-	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³
Cuivre 7440-50-8	-	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³	TWA: 1.0 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³
Vanadium 7440-62-2	-	-	-	-	-
Fer	-	-	-	-	-

EU; Français EU; French

7439-89-6					
Bore	-	-	-	-	-
7440-42-8					
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Nickel	-	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 0.25 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³
7440-02-0				STEL: 0.15 mg/m ³	
Titane	-	-	STEL: 30 mg/m ³	-	-
7440-32-6			TWA: 10 mg/m ³		
Hafnium	STEL 5 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³
7440-58-6	TWA: 0.5 mg/m ³			STEL: 1.5 mg/m ³	STEL: 1.5 mg/m ³
Niobium	STEL 10 mg/m ³	-	-	-	-
7440-03-1	STEL 1 mg/m ³				
	TWA: 5 mg/m ³				
	TWA: 0.5 mg/m ³				
Cuivre	STEL 4 mg/m ³	STEL: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³
7440-50-8	STEL 0.4 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³		TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³
	TWA: 1 mg/m ³			STEL: 0.3 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³
	TWA: 0.1 mg/m ³			STEL: 3 mg/m ³	
Vanadium	STEL 1 mg/m ³	-	-	TWA: 0.2 mg/m ³	-
7440-62-2	TWA: 0.5 mg/m ³			Ceiling: 0.05 mg/m ³	
				STEL: 0.6 mg/m ³	
Fer	-	-	-	-	-
7439-89-6					
Bore	-	-	-	-	-
7440-42-8					

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune DNEL n'est disponible pour le produit dans son ensemble

Concentration prévisible sans effet Aucune PNEC n'est disponible pour le produit dans son ensemble. (PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Éviter la génération de particules non contrôlées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

En cas de présence potentielle de particules atmosphériques, une protection oculaire appropriée est recommandée. Par exemple, lunettes de protection ajustées, lunettes de sécurité à doublure en mousse ou tout autre équipement de protection protégeant les yeux

des particules.

Protection de la peau et du

corps

Des vêtements résistants au feu / ignifuges / retardateurs peuvent être appropriés lors du travail à chaud avec le produit. Des gants résistant à la coupure et/ou des vêtements de

protection peuvent être appropriés en cas de présence de surfaces coupantes.

Protection respiratoire En cas de génération de particules/émanations/gaz et de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué.

Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentration atmosphérique élevée en contaminants. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide

Aspect Diverses formes pour le produit sous Odeur Inodore

forme massive

Couleurmétallique, gris ou argentSeuil olfactifSans objet

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

pH -

Point de fusion/point de congélation 1015 °C / 1860 °F

Point / intervalle d'ébullition Point d'éclair -

Taux d'évaporation - Sans objet

Inflammabilité (solide, gaz) - Produit non inflammable sous forme distribuée,

inflammable en tant que particules ou morceaux finement divisés résultant de la transformation de ce

produit

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité

Pression de vapeur-Sans objetDensité de vapeur-Sans objet

Densité 5.8-7.5 Hydrosolubilité Insoluble

Solubilité(s)

Coefficient de partage
Sans objet
Température d'auto-inflammabilité
Température de décomposition
Viscosité cinématique
Viscosité dynamique
Sans objet
Sans objet
Sans objet
Sans objet

Propriétés explosivesSans objetPropriétés comburantesSans objet

9.2. Autres informations

Point de ramollissement - Masse molaire -

Teneur en COV (%)Sans objet **Densité**360-470 lb/ft3

Masse volumique apparente -

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Sans objet .

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges Aucun(e). statiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Formation de poussières et accumulation de poussières;

10.5. Matières incompatibles

Se dissout dans l'acide fluorhydrique, S'enflamme en présence de fluor. En cas de chauffage au-dessus de 200 °C, réagit de façon exothermique avec les substances suivantes: Chlore, bromine, halocarbons, Tétrachlorure de carbone, carbon tetrafluoride, freon.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Lorsque le produit est soumis à soudage, combustion, fusion, sciage, brasage, broyage, bufflage, polissage ou tout autre processus similaire générateur de chaleur, les particules et/ou émanations atmosphériques potentiellement dangereuses suivantes peuvent être générées:. Dioxyde de titane, un cancérogène du Groupe 2B selon le CIRC. Le pentoxyde de vanadium (V2O5) affecte les yeux, la peau, le système respiratoire.

Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Inhalation Contact oculaire Contact cutané Ingestion Ne constitue pas une voie d'exposition attendue lorsque le produit est sous forme massive. Ne constitue pas une voie d'exposition attendue lorsque le produit est sous forme massive.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ne constitue pas une voie d'exposition attendue lorsque le produit est sous forme massive.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Nickel	> 9000 mg/kg bw	-	> 10.2 mg/L
Titane	> 5000 mg/kg bw	-	-
Hafnium	> 5000 mg/kg bw	-	>4.3mg/L
Niobium	> 10,000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	-
Cuivre	481 mg/kg bw	>2000 mg/kg bw	>5.11 mg/L
Vanadium	> 2000 mg/kg bw	-	-
Fer	98,600 mg/kg bw	-	> 0.25 mg/L
Bore	> 2000 mg/kg bw	-	> 5.08 mg/L

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Risque présumé d'effets

gastro-intestinaux aigus en cas d'ingestion.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion/irritation cutanée Produit non classé.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Produit non classé.

Sensibilisation Peut entraı̂ner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Produit non classé.

Cancérogénicité Peut provoquer le cancer par inhalation.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Nickel		Group 1	Known	X
7440-02-0		Group 2B	Reasonably Anticipated	

Toxicité pour la reproduction Produit non classé.

STOT - exposition unique Produit non classé.

STOT - exposition répétée Provoque des troubles et des lésions du : système respiratoire.

Danger par aspiration Produit non classé.

Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ce produit tel que livré n'est pas classé pour sa toxicité pour le milieu aquatique

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Nickel	Scenedesmus accuminatus to 425 µg/l for Pseudokirchneriella subcapitata.	Brachydanio rerio.	33 mg Ni/L.	The 48h LC50s values range from 0.013 mg Ni/L for Ceriodaphnia dubia to 4970 mg Ni/L for Daphnia magna.
Titane	The 72 h EC50 of titanium dioxide to Pseudokirchnerella subcapitata was 61 mg of TiO2/L.	The 96 h LC50 of titanium dioxide to Cyprinodon variegatus was greater than 10,000 mg of TiO2/L. The 96 h LC50 of titanium dioxide to Pimephales promelas was greater than 1,000 mg of TiO2/L.	The 3 h EC50 of titanium dioxide for activated sludge were greater than 1000 mg/L.	The 48 h EC50 of titanium dioxide to Daphnia Magna was greater than 1000 mg of TiO2/L.
Hafnium	The 72 h EC50 of hafnium to Pseudokirchneriella subcapitata was great than 8 ug of Hf/L (100% saturated solution).	The 96 h LC50 of Hafnium dioxide in water to Danio rerio was greater than the solubility limit of 0.007 mg	-	The 48 h EC50 of Hafnium dioxide to Daphnia magna was greater than the solubility limit of 0.007 mg
Niobium	-	-	-	-
Cuivre	The 72 h EC50 values of copper chloride to Pseudokirchneriella subcapitata ranged between 30 µg/L (pH 7.02, hardness 250 mg/L CaCO3, DOC 1.95 mg/L) and 824 µg/L (pH 6.22, hardness 100 mg/L CaCO3, DOC 15.8 mg/L).	ranged from 256.2 to 38.4	The 24 h NOEC of copper chloride for activated sludge ranged from 0.32 to 0.64 mg of Cu/L.	The 48 h LC50 values for Daphnia magna exposed to copper in natural water ranged between 33.8 µg/L (pH 6.1, hardness 12.4 mg/L CaCO3, DOC 2.34 mg/L) and 792 µg/L (pH 7.35, hardness 139.7 mg/L CaCO3, DOC 22.8 mg/L).
Vanadium	The 72 h EC50 of vanadium pentoxide to Desmodesmus subspicatus was 2,907 ug of V/L.	The 96 h LC50 of vanadium pentoxide to Pimephales promelas was 1,850 ug of V/L .	The 3 h EC50 of sodium metavanadate for activated sludge was greater than 100 mg/L.	The 48 h EC50 of sodium vanadate to Daphnia magna was 2,661 ug of V/L.
Fer	-	The 96 h LC50 of 50% iron oxide black in water to Danio rerio was greater than 10,000 mg/L.	The 3 h EC50 of iron oxide for activated sludge was greater than 10,000 mg/L.	The 48 h EC50 of iron oxide to Daphnia magna was greater than 100 mg/L.
Bore	The 72-h EC50 value for reduction of biomass of Pseudokirchneriella subcapitata exposed to Boric acid at pH 7.5 to 8.3 was 40.2 mg/L.	The 96-hr LC50 for Pimephales promelas exposed to Boric acid (82%)/borax (18%) mixture		The 48-hr LC50 for Ceriodaphnia dubia exposed to Boric acid/borax mixture ranged from 91 to 165 mg/L with pH ranging from 6.7 to 8.4.

12.2. Persistance et dégradabilité

•

12.3. Potentiel de bioaccumulation

.

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

EU; Français EU; French

Les critères PBT et vPvB ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.6. Autres effets néfastes

Ce produit tel que livré n'est pas classé pour ses effets sur l'environnement. Cependant, en cas de soumission à sciage ou broyage, les particules générées peuvent être classées pour leur toxicité chronique pour le milieu aquatique

Rubrique 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

inutilisés

en vigueur.

Emballages contaminés

Aucun attendu.

Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Polluant marin	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7	Transport en vrac	Sans objet
conf	ormément à l'anneve II de la	

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RID

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADR

ONU/n° d'identification	Non réglementé
Nom d'expédition	Non réglementé
Classe de danger	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé
Danger pour l'environnement	Sans objet
Dispositions spéciales	Aucun(e)
	Nom d'expédition Classe de danger Groupe d'emballage Danger pour l'environnement

OACI (aérien)

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Sans objet
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

<u>IATA</u>

<u> </u>	
14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
Description	Sans objet
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Nickel 7440-02-0	RG 37ter	-
Titane 7440-32-6	-	-
Hafnium 7440-58-6	-	-
Niobium 7440-03-1	-	-
Cuivre 7440-50-8	-	-
Vanadium 7440-62-2	RG 66	-
Fer 7439-89-6	RG 44,RG 44bis,RG 94	-
Bore 7440-42-8	-	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme **DSL/NDSL** Est conforme **EINECS/ELINCS** Est conforme Est conforme **ENCS IECSC** Est conforme **KECL** Est conforme Non répertorié **PICCS** AICS (Australie) Non répertorié

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour ce produit.

Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 28-mai-2015

Date de révision 01-nov.-2018

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 2, 4, 5, 9, 15.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Remarque :

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Informations supplémentaires disponibles auprès de :

Fiches de données de sécurité et étiquettes disponibles sur ATImetals.com